

Compte-rendu aux écoles du département

Mardi 29 janvier, nous nous sommes réunis à Chartres. Etaient présents :

-- parents et enseignants de Châteauneuf-en-Thymerais, enseignants des écoles de Nogent-Le-Roi, Brezolles, Semmelweis Dreux, trois Titulaires-remplaçants

-- les organisations syndicales : CGT Educ' ; Snudi-FO ; Snuipp-FSU ; SUD Education

Nous avons entendu les messages des collègues qui n'ont pu venir compte tenu des conditions climatiques : Sylvia-Monfort Nogent le Rotrou ; Le Parc St Lubin des Joncherets ; Chuisnes ; Anet ; Rouvres ; Béville-le-Comte ; ...

La mobilisation des parents et enseignants se poursuit et même se renforce, comme à Châteauneuf où ce mardi l'école maternelle était occupée par les parents, à Nogent-le-Roi où les enseignants ont fait connaître leur intention de grève pour se rassembler avec les parents à l'inspection académique jeudi 31 janvier, ...

Nous avons longuement discuté, estimé que toutes les écoles sont concernées par les conditions inacceptables de la rentrée scolaire. La question de la grève pour gagner sur nos revendications était au centre de toute discussion d'aujourd'hui comme elle l'était à Dreux le 22 janvier :

« Ce qui s'impose, c'est l'action unie de toutes les écoles, de tous les personnels, avec les syndicats, en direction du DASEN mais aussi du ministère. La question de la grève est posée pour obtenir :

- Annulation de toutes les fermetures de classe.
- Ouverture de toutes les classes nécessaires sur la base des besoins recensés par les enseignants eux-mêmes
- Création de tous les postes nécessaires dans toutes les catégories (postes E, postes G, AVS, etc...).
- Maintien de toutes les classes, de toutes les écoles : Non aux fusions/restructurations d'écoles. Non au projet de nouveau statut de « super directeur ».

Nous proposons aux enseignants de toutes les écoles du département de se réunir pour définir les besoins, leurs revendications et désigner leurs délégués.

Nous appelons parents et enseignants des écoles du département à se rassembler le 4 février devant la préfecture, là où se réunit le CDEN, pour réaffirmer les revendications :

- Pour les annulations des fermetures de classes revendiquées par les enseignants et parents mobilisés pour la défense de leurs écoles.
- Pour l'ouverture de toutes les classes nécessaires sur la base des besoins exprimés par la profession.
- Pour la création de tous les postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école, au-delà des ouvertures de classes.

**Avec nos banderoles, nos panneaux, nos revendications
Rassemblons-nous devant la Préfecture de Chartres
Lundi 4 février à partir de 12h**

(Les préavis de grève déposés par les organisations syndicales couvrent toute la période jusqu'au 8 février)

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE
des délégués d'écoles avec les syndicats
LUNDI 4 FEVRIER à 18 H**

Bourse du travail, 21 rue des Grandes Pierres Couvertes à Chartres

Adopté le 29 janvier par les parents, les enseignants réunis avec les syndicats :

CGT Educ' ;



Snudi-FO ;



Snuipp-FSU



SUD Education

